

« Les médecins poussent le bouchon un peu loin! »

La Direction de la santé publique de Lanaudière admet que le projet d'agrandissement du dépotoir de Lachenaie ne satisfait pas à toutes ses conditions de surveillance et de protection de la santé. Mais dire qu'il est dangereux pour la santé, c'est pousser le bouchon un peu loin, estime-t-elle. Surtout de la part de médecins.

Dans son mémoire déposé aux audiences publiques du BAPE, la Direction de la santé publique demandait notamment au promoteur une surveillance de la qualité des eaux souterraines (en plus de celle que réclamait le ministère de l'Environnement), une évaluation du risque toxicologique de l'exposition au biogaz et une étude de l'émission et de la dispersion du biogaz produit antérieurement. Elle lui demandait aussi la description des mesures prévues pour contrôler ces émissions. Or, le décret gouvernemental accordant l'agrandissement est passé sans que BFI réponde à ces requêtes.

« À ce stade, nous ne pouvons guère aller plus loin. Les gens

nous reprochent de ne pas enquêter nous-mêmes, mais ce n'est pas notre mandat et nous ne sommes pas en mesure de le faire. En outre, dans ce domaine, les connaissances scientifiques ne sont pas encore solides. Tout ce que nous pouvons faire à l'heure actuelle, c'est tenter de diminuer l'incertitude et demeurer vigilants », commente le Dr Marcel Bélanger, médecin-conseil en santé environnementale à la DSP de Lanaudière.

Il soutient que rien ne prouve que le site d'enfouissement représente des risques pour la santé. « Le dépotoir est construit dans des conditions hydrogéologiques idéales. En effet, le site est encaqué dans l'argile, une terre extrêmement imperméable. Ce qui empêche le lixiviat (résultat de la percolation des eaux à travers les déchets) de s'échapper de façon importante. L'exposition de la population à des eaux contaminées devrait en conséquence être virtuellement nulle. »

Quant au biogaz qui dégage, entre autres, des substances

cancérogènes dont on craint les effets à long terme – même à de très faibles niveaux d'exposition –, le Dr Bélanger rappelle que le consensus scientifique veut que les effets du biogaz soient peu susceptibles de se produire dans les sites d'enfouissement dotés de moyens de contrôle modernes comme c'est le cas à Lachenaie. Bref, il n'y a pas de réels arguments pour dire qu'il faut fermer le dépotoir. Mais, et il le reconnaît lui-même, il reste qu'il faut s'en assurer.

« Les citoyens ont tout à fait le droit de s'opposer au site d'enfouissement puisque c'est un voisin désagréable et que le bruit, les odeurs et les 60 000 goélands qui y vivent affectent la qualité de vie. Nous sommes de tout cœur avec eux. Mais que des médecins – surtout des médecins – viennent affirmer sur la place publique que le site est un danger pour la population, qu'ils fassent craindre des choses qui ne sont pas vraiment justifiées pour le moment, nous ne sommes pas d'accord. » ◀



La fièvre du samedi soir –
à la manière de CELEBREX

Agent anti-inflammatoire et analgésique. Monographie du produit offerte sur demande.
Il faut respecter les mises en garde générales sur les AINS.

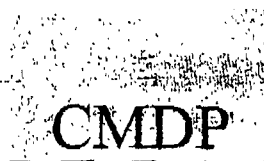
 Pfizer Canada Inc.
Kirkland (Québec)
H9J 2M5

 CÉLÉCOXIB
CELEBREX

  CCP RAD

CELEBREX® est une marque de commerce déposée utilisée par Pfizer Canada Inc avec l'autorisation de G D Searle & Co

P-52 A) 2. Collette PELLERIN. « La Santé publique de Lanaudière réplique
« Les médecins poussent le bouchon un peu loin! », L'Actualité
médicale, 31 mars 2004



Conseil des médecins,
dentistes et pharmaciens
Centre Hospitalier
Pierre-Le Gardeur

RÉSOLUTION DU CMDP VISANT LA FERMETURE DU SITE D'ENFOUISSEMENT SITUÉ À LACHENAIE

Considérant :

- que le site d'enfouissement se trouve à moins de deux kilomètres de l'hôpital ;
- le projet d'agrandissement de ce site ;
- que ce site émet des biogaz qui ont été prouvé être cancérigènes ;
- que ce site d'enfouissement contribue à l'augmentation d'espèces animales nuisibles comme les mouettes où leurs excréments peuvent présenter un danger au niveau des infections (mycobacterium avium, cryptococcose) ;
- que les études de Golberg et autres collaborateurs ont démontré que les habitants à proximité de l'ancienne carrière Miron présentaient de façon statistiquement significative une incidence augmentée de cancers digestifs et de lymphomes ;
- que la Santé publique de Lanaudière se dit insatisfaite des mesures d'impact sur la santé de la population en ce qui a trait aux émanations de biogaz et à la qualité de l'eau souterraine autour du site ;
- que notre région présente une incidence importante de problèmes respiratoires et de cancers pulmonaires ;
- que l'audience publique de l'environnement (BAPE) s'est positionnée pour la fermeture de ce site d'enfouissement ;
- le manque d'étude sur l'impact de la santé de la population ;

Pour toutes ces raisons :

Il y a un doute raisonnable d'effets néfastes sur la santé de la population en périphérie de ce site d'enfouissement ainsi que de l'ensemble des patients que le nouveau Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur desservira.

En conséquence :

Les médecins, dentistes et pharmaciens du Centre hospitalier Pierre-Le Gardeur dénoncent avec vigueur ce projet et demandent au ministre de l'Environnement et au ministre de la Santé de se positionner clairement en faveur de la fermeture de ce site d'enfouissement.

SUR PROPOSITION DU DOCTEUR DR MARIE-ROSE CHATEAUVERT ET SECONDE PAR DOCTEUR DR HARRY MAX PROCHETTE , IL EST UNANIMEMENT ADOPTE DE SAISIR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE MINISTRE DE LA SANTE DE LA PROPOSITION DU CMDP DU CENTRE HOSPITALIER PIERRE-LE GARDEUR DE FERMER LE SITE D'ENFOUISSEMENT SITUE A LACHENAIE.

Date 11 février 2004

CHICANE AUTOUR D'UN DÉPOTOIR À TERREBONNE

Des médecins manifestent

par Colette Pellerin

A quelques semaines de l'ouverture du nouvel hôpital Pierre-Le Gardeur, des médecins ont manifesté dans la rue avec des citoyens pour faire fermer le dépotoir qui se trouve à moins de deux kilomètres de l'établissement. Ils entendent aller jusqu'au bout pour obtenir gain de cause et ils dénoncent l'attitude « poltronne » et « négligente » de la Direction de la santé publique.

Le site d'enfouissement du quartier Lachenaie de Terrebonne est ouvert depuis 1968 et administré par la multinationale BFI qui, en 1995, a obtenu une permission d'agrandissement pour cinq millions de tonnes pendant cinq ans. Le 10 février dernier, M. Thomas Mulcair, ministre de l'Environnement du Québec, a autorisé par décret un autre agrandissement du dépotoir qui est déjà le plus vaste de la région de Montréal. BFI aura

ainsi le droit d'enfouir 6,5 tonnes supplémentaires au cours des cinq prochaines années. Ce qui a soulevé l'ire de la population et de la communauté médicale.

« Nous avons de bonnes raisons de nous inquiéter. On parle de biogaz, dont il est prouvé qu'il est cancérigène, de l'augmentation du nombre de mouettes, dont les fientes constituent un risque d'infection et de contamination des eaux souterraines, et d'un manque d'études d'impact sur la santé des gens. Dans son rapport, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a lui-même rejeté le projet d'agrandissement en disant qu'il y a un doute raisonnable quant à l'effet sur la santé physique et psychosociale. Pourtant, le gouvernement a donné le feu vert à BFI », s'insurgent le Dr Pierre-Jean Maziade, microbiologiste-infectiologue à l'Hôpital Pierre-Le Gardeur et son collègue le Dr Amir Khadir, porte-parole du corps médical.

Ils fustigent la Direction de la santé publique (DSP) de Lanau-dièrre qui, selon eux, n'est pas capable de « mettre ses culottes ». « Elle a pour mandat de protéger la santé de la population et d'employer tous les moyens nécessaires pour y parvenir. Elle admet être insatisfaite des études d'impact, mais elle s'écroule devant BFI, qui continue à ne pas lui donner de garanties. C'est inacceptable ! Elle n'a pas à demander des garanties, mais à en exiger. C'est son devoir et tout manquement pourrait être considéré comme de la négligence médicale. Or, elle baisse la tête et va jusqu'à dire à la télévision qu'il ne faut pas s'inquiéter. Mais elle n'a aucune base scientifique qui lui permette de dire ça ! »

Chose certaine, les 250 médecins de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur – qui ont tous signé une résolution demandant la fermeture du mégadépotoir – prévoient d'autres manifestations, des sorties dans les journaux et même



Le Dr Pierre-Jean Maziade

des rencontres avec le Ministère. « Nous talonnerons aussi la DSP jusqu'à ce qu'elle nous prouve qu'elle a exigé les études d'impact requises et qu'elle les aura dans un avenir rapproché. Qu'elle ne s' imagine pas pouvoir enterrer le dossier », conclut le Dr Maziade d'un ton résolu. ◀

« La DSP n'a pas à demander des garanties, mais à en exiger. C'est son devoir et tout manquement pourrait être considéré comme de la négligence médicale. »